

AULT

L'action d'Ault Environnement en constante évolution

L'association Ault Environnement fête les dix ans de sa relance, intervenue en 2013. Si son combat pour le prolongement de la digue 83 est toujours d'actualité, son action a évolué au fil du temps.

Aux yeux des membres d'Ault Environnement, les 40 ans de la création de la digue 83 sont sans doute plus importants que le dixième anniversaire de l'association depuis sa relance, en 2013. Ce samedi 26 août 2023, son président Xavier Desjonquères a d'ailleurs commencé l'assemblée générale en annonçant les animations du 16 septembre prochain pour marquer l'anniversaire de la création de la digue.

Le prolongement de cet ouvrage de protection contre la mer créé en 1983 figure toujours parmi les combats majeurs que mène l'association. La digue commence à la plage d'Onival et s'arrête à 150 mètres de la plage située en bas du centre bourg. « On continue de militer pour le prolongement », souligne M. Desjonquères. Qui estime qu'au niveau de la digue, « la falaise ne recule plus ». « Les quelques éboulements sont dus au ruissellement des eaux », ajoute-t-il.

« Sensibiliser ou revendiquer ? L'équilibre entre ces deux modes d'actions fait toujours l'objet d'un intense débat au sein de l'association »

Xavier Desjonquères, président d'Ault environnement

Le recul du trait de côte agite déjà les bénévoles qui ont relancé l'association. Parmi eux figuraient Marcel et Florence Le Moigne, maire d'Ault et adjointe, présents à l'assemblée générale. L'actuel premier magistrat aultois était d'ailleurs le premier trésorier d'Ault Environnement. « Si la menace d'expropriation des 80 propriétaires sur la falaise a été le premier gros dossier, l'association est née de la volonté de voir le village revivre », a retracé Jean-Louis Laforêt, vice-président de l'association. Qui a rappelé « le contexte préélectoral » de cette relance, quelques mois avant les municipales de 2014, auxquelles M. Le Moigne s'était présenté.



Jean-Louis Laforêt et Xavier Desjonquères, vice-président et président de l'association Ault Environnement. (Photo : Jérémie Hébras)

Jusqu'en 2019-2020, l'action de l'association relève avant tout du combat politique et juridique, avec de multiples recours. Ce fut notamment le cas à propos du rapport Interland (2012, sur la gestion durable de l'érosion côtière à long terme) : le tribunal administratif, saisi par Ault Environnement, a contraint le Syndicat mixte baie de Somme grand littoral picard à remettre le document à l'association. Depuis un peu plus de trois ans, Ault Environnement a ajouté un volet sensibilisation à son action, avec l'exposition Histoire de falaises ou, récemment, avec des interventions dans les écoles. « Sensibiliser ou revendiquer ? L'équilibre entre ces deux modes d'actions fait toujours l'objet d'un intense débat au sein de l'association. Mais sensibiliser permet au public de s'emparer des sujets », estime Xavier Desjonquères.

En parallèle, l'association a levé le

pieu sur ses actions de revendication. Fin 2020, elle abandonne par exemple son recours contre le centre culturel.

DIALOGUE AVEC LA MUNICIPALITÉ

« Avec le changement d'équipe municipale en 2020, on a fait le pari du dialogue. Il y a du progrès, c'est évident, mais certaines promesses n'ont pas été tenues. Comme celle d'une concertation publique sur les espaces verts dans le cadre de l'aménagement du centre bourg. » Une remarque à laquelle le maire d'Ault répond : « Nous faisons entre 7 et 9 réunions publiques par an. Tout citoyen d'Ault peut s'y exprimer. Ault Environnement n'a pas le monopole du dialogue avec la municipalité. » Quant au prolongement de la digue, M. Le Moigne juge que « 100 % des Aultois y sont favorables ». « C'est un dossier lourd, pour lequel on a besoin de l'État. On essaie de garder le dossier sous pression. » ■